

GUILLELMUS

ABBAS S. ARNULFI METENSIS.

NOTITIA HISTORICA.

(Histoire littéraire de la France, VIII, 505.)

Guillaume succéda dans la dignité d'abbé à Warin, mort le vingtième d'août 1050. Il trouva la discipline régulière dans presque toute sa vigueur, et fut fort soigneux de l'y maintenir. La manière sage et pacifique dont il gouvernait sa maison le rendit célèbre dans le monde, sparsi notus per climata mundi. L'étude faisait une de ses principales occupations et il y donnait volontiers tout le temps que lui laissaient ses autres exercices indispensables. Il se plaisait particulièrement à la lecture de S. Jérôme, dont il prit soin de faire copier quelques ouvrages; et de S. Augustin, pour qui il avait une vénération singulière.

Depuis la mort d'Hérimar, abbé de Saint-Remi de Reims, arrivée en 1071, ce monastère demeura près de trois ans sans abbé, et par là plus exposé qu'auparavant aux vexations de l'archevêque Manassé. Le pape Grégoire VII, l'ayant appris, en écrivit fortement à ce prélat (Reg. 1, ep. 13), et lui enjoignit d'y faire élire au plus tôt un abbé qui eût l'habileté, la science et la vertu nécessaires pour le bien gouverner dans le spirituel et le temporel. La lettre est de la fin de juin 1073; et sitôt que Manassé l'eut reçue, il y fit élire Guillaume, déjà abbé de Saint-Arnoul. Cette élection causa beaucoup de plaisir au pape, comme il le témoigne dans une autre lettre (ep. 52). Mais le nouvel abbé ayant trouvé ce monastère dans une grande désolation, et s'y voyant d'ailleurs outragé et vexé en plusieurs manières par l'archevêque, à qui il n'opposa jamais que la douceur, la patience, la prière, il désespéra d'y faire aucun fruit, et se repentit d'avoir accepté cette autre dignité. Hugues, abbé de Cluni, lui en témoigna sa surprise, n'ignorant pas la conduite scandaleuse de l'archevêque.

Guillaume crut qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre que d'abdiquer; et ayant à écrire au pape sur l'exaltation de celui-ci, il le pria instamment de l'aider à se décharger d'un si pesant fardeau. Ne recevant point de réponse favorable aussitôt qu'il l'aurait souhaité, il alla lui-même à Rome exposer au pape les raisons qu'il avoit de quitter le monastère de Saint-Remi, lui déclarant qu'il aimerait mieux vivre à Metz dans la pauvreté qu'à Reims dans l'abondance. Ce voyage fit honneur à notre abbé. Il étoit déjà avantageusement connu à Rome, où Manassé, son propre

persécuteur, l'avoit donné pour un homme qui aimait la paix, qui avoit l'humilité en recommandation, toujours occupé de la lecture, et qui s'étoit acquis par là une réputation honorable. Guillaume parut tel aux yeux des Romains, qui reconnurent effectivement en lui de bonnes mœurs, de la science, de la vertu, et le caractère d'un homme sage et judicieux. Le pape l'exhorta fort à continuer de gouverner le monastère de Saint-Remi, sans cesser de prendre soin de celui de Saint-Arnoul. Mais notre abbé s'en défendit toujours comme d'une opération au-dessus de ses forces.

Grégoire, voyant son extrême répugnance à s'y prêter, écrivit deux lettres à ce sujet, l'une à Manassé, l'autre à Herimanne, évêque de Metz. Par la première (ep. 52) il enjoignit à l'archevêque, au cas que l'abbé de Saint-Remi persistât à abdiquer, d'y en faire élire canoniquement un autre de concert avec Guillaume. Par l'autre (ep. 53), le pape prie Herimanne de recevoir favorablement cet abbé, et de lui donner même à sa considération de nouvelles marques de sa bienveillance, afin qu'il comprit qu'il lui étoit avantageux d'avoir fait le voyage de Rome, quod ad nos venit ce sont les termes de Grégoire, qui supposent clairement ce voyage, dont aucun des historiens de notre abbé ne fait mention. Il le fit à la fin de l'année 1073, ou au commencement de la suivante, comme il paraît par la date des deux lettres, qui sont l'une et l'autre du second des ides de mars, indiction onzième, c'est-à-dire du quatorzième de mars 1074, et dont l'abbé Guillaume fut vraisemblablement le porteur.

Manassé n'eut aucun égard à la lettre du pape. Bien loin d'engager Guillaume à reprendre le gouvernement du monastère de Saint-Remi, il lui redemanda avec rudesse, menaces et violence, le bâton pastoral, qui étoit la marque de sa dignité, et fit mettre à sa place Henri, déjà abbé d'Homblière. Il ne paraît point que Guillaume eut aucune part à ce choix, quoique le pape eût ordonné qu'il ne se ferait point que de son avis. Il étoit alors concentré dans son abbaye de Saint-Arnoul, où il vivoit en bonne intelligence avec l'évêque Herimanne. Ce prélat fit même, à sa considération et à celle de la vénérable Hodiérne, recluse près de la maison, quelques donations à son monastère.

Mais quelque attachement qu'il eût pour l'évêque

Hérimanne, que Henri IV, nouvellement couronné empereur, chassa de son siège en 1085, Guillaume eut le malheureuse faiblesse de souffrir qu'on l'ordonnât évêque de Metz en sa place. Peu après, le nouvel évêque exerça les fonctions épiscopales à l'égard de Luipon, qu'il confirma dans la dignité d'abbé de Saint-Tron, qu'il avait usurpée. Voyant toutefois dès l'année suivante, qu'il ne pouvait se maintenir dans le siège de Metz, il alla trouver Hérimanne; et ayant assemblé auprès de lui les premiers personnes du clergé il renonça solennellement à l'épiscopat en leur présence. Pour preuve de la sincérité de son repentir, il se retira à l'abbaye de Gorze, afin d'y expier son ambitieuse intrusion. On l'y établit maître des enfants qu'on y élevait; et au bout de quelque temps l'évêque Hérimanne, touché de sa pénitence, lui rendit l'abbaye de Saint-Arnoul.

Guillaume entra ainsi dans sa première dignité, à laquelle il avait été élevé, et y avait près de quarante ans: ce qui fait juger qu'il ne l'a remplie que fort peu de temps, depuis qu'il y eut été rétabli. De sorte qu'il n'y a guère d'apparence qu'il y ait vécu au delà de l'année 1089. Sa mort est marquée à deux jours sort différents, au onzième des calendes de Mars dans le Nécrologe de Saint-Arnoul, c'est-à-dire au dix-neuvième de février, s'il n'y a faute de la part des copistes; et au onzième des calendes de janvier dans son épitaphe, c'est-à-dire au vingt-deuxième de décembre. Cette dernière date mérite la préférence, en ce qu'elle est confirmée dans la même épitaphe par des expressions qui ne souffrent point d'équivoque, puisqu'elles portent que ce fut trois jours avant Noël. Voici cette épitaphe, qui ne vaut pas mieux que tant d'autres du même siècle.

EPITAPHE.

Funere cum tristi sacram deservitur ad ædem
Defunctus vita monachorum rector et abbas
Willelmus, parsi notus per climata mundi.
Hoc Pater Arnulfus requiescit corpore sanctus,
Regia Mettensis prope iuxta a desoris arvis,
Qua sibi parte tenet spirantes Auster odores,
Ecclesiæ speciem referens ubi digne cacumen,
Aris bis senam serat dominus alta cætervum,
Cum petit undenas Janus de more calendas
Sole sub occiduo vel cedit vesper olympo,
Post triduumque Dei spectantur gaudia nati.

Le poëte (Analect. p. 430, 431) y a ajouté treize autres vers pour servir d'épitaphe générale à ses confrères déjà morts, notamment au moine Rainard, addition qui est une espèce de lettre circulaire, où l'auteur exhorte ceux à qui elle sera envoyée, à prier pour les défunts, et à ne pas oublier les vivants.

Avant que dom Mabillon tirât de la poussière les écrits de Guillaume, non-seulement il n'était point connu pour écrivain, mais on ignorait même qu'il eût été abbé de Saint-Arnoul et de Saint-Remi. Cependant la Chronique de Hugues de Flavigny et plusieurs lettres du pape Grégoire VII en font une mention non équivoque. Ses écrits consistent: 1^o En un recueil de lettres à diverses personnes. La première est écrite au pape Grégoire VII, pour le féliciter sur son exaltation. L'auteur l'écrivit par conséquent en 1073, lorsqu'il était déjà abbé de Saint-Remi de Reims. Après y avoir touché en peu de mots l'avantage qu'a eue l'Eglise de se voir un pape aussi instruit de ses règles, et aussi soigneux de les faire observer, il le loue sur ce que son élection s'est faite avec une parfaite unanimité. Il y parle de l'évêque de Verceil, qui avait troublé le pontificat d'Alexandre II, son prédécesseur, et qui venait encore pour troubler le sien. Revenant ensuite à Grégoire, il l'exhorte à employer le glaive dont il était armé, à soumettre tous les ennemis de l'Eglise. Guillaume finit sa lettre par une triste description de l'état où il se trouvait à Saint-Remi, tant à cause de l'innocence de ses travaux.

A qu'à raison des violences de l'archevêque Manassé, qu'il ne fait que désigner sans le nommer, et conjure Grégoire de l'aider à sortir d'une dignité où il était entré trop facilement sur l'avis de gens qui l'avaient trompé. Les Continuateurs de Bollandus ont jugé cette lettre si honorable à la mémoire de ce pontife, qu'ils l'ont réimprimée à la tête de ses actes.

Guillaume adresse les deux lettres suivantes à Manassé. Dans la première, il le remercie d'abord fort poliment de l'avoir déchargé de la dignité d'abbé de Saint-Remi, et de lui avoir procuré par là le repos auquel il aspirait. Comme ce prélat avait pressé notre abbé de s'en défaire, en y employant de grandes menaces et lui redemandant le bâton pastoral, qui était le symbole de cette dignité, l'auteur en prend occasion de faire de ce bâton une agréable mais triste peinture, qui montre qu'il lui avait été incomparablement plus onéreux que gracieux. A ses menaces il répond que, pour les exécuter canoniquement, il faut qu'il commence lui-même par mener une vie conforme aux canons, et qu'on n'a rien à craindre en pareil cas de la part d'un prélat qui méprise toutes les règles et vit dans le scandale. Qu'au reste, s'il continue à le déchirer par ses discours calomnieux, il lui sera sentir les pointes aigues de sa plume, et qu'il n'ignore pas qu'il peut parler avec d'autant plus de liberté que lui, archevêque, est moins en état d'user de représailles. Il lui proteste cependant qu'en renonçant à son bâton pastoral et à sa prélature, il est bien éloigné de renoncer à la charité qu'il lui doit, parce qu'il sait que nous sommes obligés d'aimer, ceux-mêmes que nous ne pouvons porter à nous rendre le retour.

Cette lettre, un peu vive, n'est que comme le prélude de la suivante, dans laquelle l'auteur tient à Manassé la parole qu'il lui avait donnée de ne le pas épargner, s'il continuait à le déchirer. Guillaume l'emploie tout entière à faire le détail de ce qu'il avait eu à souffrir de la part de cet archevêque pendant le peu de temps qu'il avait été à Saint-Remi. Un peu plus de respect pour le caractère épiscopal, et un plus de modération dans les reproches, serait de cette lettre une assez belle pièce. L'auteur y emploie l'ancien mot gaulois *folis*, qui a passé dans notre langue, et dont nous avons fait le terme de fou. Il paraît par la fin de la lettre qu'il l'avait écrite pour se justifier en particulier d'avoir quitté le monastère de Saint-Remi. Il conclut en effet de tout ce qu'il a dit que ce n'était point par légèreté qu'il l'avait fait, et que tous ceux qui connaissaient Manassé applaudiraient au parti qu'il avait pris.

Guillaume adresse sa quatrième lettre à une personne qu'il qualifie son seigneur et son père, mais dont le nom n'est désigné que par un II; ce qui porte à croire avec beaucoup de fondement que c'est à saint Hugues, abbé de Cluni. C'est une réponse à cet abbé, qui lui avait témoigné sa surprise de ce qu'il avait accepté l'abbaye de Saint-Remi, surtout à cause des désordres de Manassé. L'auteur l'instruit comment la chose s'était passée, et lui trace un portrait fort vif de l'extérieur de cet archevêque.

La cinquième lettre est une exhortation à un moine, pour le porter à ne jamais perdre de vue cet unique nécessaire, à quoi tout se doit rapporter. L'auteur y mêle d'excellents avis, pour éviter de se laisser aller au relâchement par l'exemple de mauvais moines, dont il fait en peu de mots un juste portrait. Il y touche à la fin les raisons qu'il avait eues de quitter Saint-Remi; et il paraît par là que la lettre n'a été écrite qu'en 1074 au plus tôt.

La sixième est adressée au même. Guillaume ayant appris que la personne n'avait pas profité des premiers avis qu'il lui avait donnés, touchant les méchants avec lesquels on est obligé de vivre, la reprend ici d'avoir rejeté le bouclier de la patience, et lui reproche doucement sa faiblesse. Après quoi il lui montre que la compagnie des méchants, qui seront

toujours mêlés avec les bons en cette vie, jusqu'à la séparation qui s'en fera au dernier jour, concourt à sanctifier ceux-ci, et lui prescrit d'excellentes règles à ce sujet. Il lui dit en particulier qu'il faut les supporter, sans s'émanciper de les juger et ne s'en séparer que par les sentiments de l'esprit et du cœur. La lettre est fort belle, et fait voir que son auteur était bien instruit de la doctrine de saint Augustin.

La septième et dernière, qui devrait être la première, si l'on avait égard à l'ordre des temps, est la mieux écrite de tout le recueil, quoique les autres aient leurs beautés. C'est une réponse à Adelmanne, ou Alestan, autrefois maître de Guillaume, qui, ayant appris qu'il avait renoncé au monde, lui écrit pour lui en marquer son extrême douleur. Guillaume lui prouve que bien loin de s'en attrister, il devrait s'en réjouir; et les preuves qu'il emploie pour le lui persuader sont d'une part les motifs qui l'avaient déterminé à prendre ce parti; et de l'autre la paix, les douceurs, les charmes qu'il goûtait dans le sein de la vraie philosophie, et qu'il l'invite à venir goûter avec lui. Les descriptions que l'auteur y fait des misères spirituelles de cette vie, et des avantages du cloître, lorsque la discipline régulière y est exactement observée, sont vives, animées, et quoique courtes, bien soutenues. Il y a non-seulement de beaux traits d'éloquence dans cette lettre, mais on y trouve même de

2° Outre ces sept lettres, nous avons aussi de l'abbé Guillaume une fort belle prière, dans laquelle il a laissé de grandes marques d'une foi vive, d'une piété aussi éclairée que solide, et d'une profonde humilité. Elle est en l'honneur de saint Augustin, et faite pour être récitée avant que de monter à l'autel, pour y offrir les divins mystères; d'où nous apprenons que l'auteur était revêtu du sacerdoce. C'est une continuelle effusion de cœur, composée en partie de passages fort touchants de l'Écriture, et de quelques endroits des collectes de la Liturgie. Si l'auteur, en y invoquant particulièrement saint Augustin, montre qu'il avait une confiance spéciale en son intercession, il n'y fait pas paraître moins d'attachement pour la doctrine de ce saint docteur.

Dom Mabillon ayant détérré ces opuscules dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Arnoul à Metz, qui paraissait fait du temps même de l'auteur, les a publiés au premier volume de ses *Analectes*, où il les a accompagnés de savantes observations. On a en par celles que nous avons faites nous-mêmes, à mesure que nous avons rendu compte de ces mêmes écrits, que l'auteur savait bien les belles lettres, et avait le talent de bien écrire pour son siècle, mais qu'il ne savait pas assez modérer la vivacité de son style, qui allait jusqu'à l'impétuosité en certaines rencontres.

GUILLELMI EPISTOLÆ.

(MABILL. *Analect.* nov. edit., p. 456.)

EPISTOLA PRIMA.

AD GREGORIUM VII PAPAM.

(Anno 1073.)

Illi de electione ejus gratulatur.

Domino venerabili et universali papæ G., W. peccator, devotæ orationis affectum et humilis servitutis effectum.

Licet sapientia Dei universa quæ per ipsam facta sunt, dispositione mirabili et ordine imperturbabili moderetur, etc. *Vide Patrologiæ tom. CXLVIII, col. 14.*

EPISTOLA II.

AD MANASSEN REMORUM ARCHIEPISCOPUM.

Ei resignat prælationem monasterii Remigiani.

Domno M. Remorum archiepiscopo, frater W., orationem, servitium.

Plurimas tibi et ingentes gratias agimus, cum propter benevolentiam tuam, qua nobis in Christo statum optatæ quietis es imprecatus, tum quia nos a tuæ dominationis jugo, quo miserabiliter premebamur, maturius absolvisti: quod quidem ad illam imperturbabilem quietem, cui nostra suspirat intentio, comparandam non minimas vires adjiciet. Sicut enim fulgor iste visibilis sanis oculis est delectamentum, lippiculis vero tormentum: sic nimirum illud intelligibile et oblecticium lumen non nisi ei menti se dignatur ostendere, quæ ab omni terrena caligine suos enubilare contendit obtutus. Satis igitur eminet, quantum beneficii nobis contu-

C leris, qui id præstitisti, ut illud summum bonum, summum gaudium summamque lætitiâ, sanctorumque mentium lumen frequentius et familiaris attingamus. Gratias ergo tibi, gratias tibi!

Baculum autem tuum, quem nimis minaciter tibi jubes remitti, nos noveris non habere: indignum præsertim ducentes illum nobiscum baculum exportare, quem nunquam libuit omnino portare. Quis enim, quæso, est iste baculus tuus, nisi ille baculus arundinis, de quo propheta proclamât, non eum esse idoneum ad sustinendum: cui quicumque iunitur, vulnerari potest facilius quam sustentari. Jesu bone, quam amarissimum illum baculum experti sumus! quantas in illo passi sumus contumelias et terrores! Profecto vix nos vivere credimus. Averterit Dominus hujusmodi baculum a servo suo, et tradat illum hosti suo. Et hæc quidem diximus non tuum accusando rigorem, sed nostrum ostendendo dolorem.

Abrenuntiamus ergo baculo tuo, abrenuntiamus etiam abbatiæ; non tamen, si tibi placuerit, amicitia: abrenuntiamus tuæ prælationi, nullatenus tamen dilectioni. Scimus enim, inspirante Domino, et illos amare, quorum animos ad dilectionem non possumus provocare.

Quod vero potestatem subjectionis in nos exercituum te canonicè militaris, prius ipse debes canonicè vivere, ut id canonicè prosequaris. Nemo quippe jure potest canonicam exercere censuram, qui divinos canones contemnendo, vitam ducit im-